

OFFRE D'EMPLOI

La Ville d'Annemasse recherche pour sa Direction de la Tranquillité Publique :

Un agent de Police Municipale Motocycliste (H/F) Equipe de jour

-Recrutement par voie statutaire-

Annemasse, ville de 38 000 habitants, surclassée 40 à 80 000 habitants, se trouve au cœur d'un bassin de vie attractif, le Grand Genève (950 000 habitants), idéalement situé entre lac et montagnes et à deux pas d'une nature préservée. Riche de projets structurants qui contribuent à sa mutation, la ville connaît un dynamisme démographique, économique et urbain important.

Dotée de 770 agents et d'un budget de 85 M€, la Ville d'Annemasse développe depuis plusieurs années une démarche managériale inspirée des expériences d'entreprises libérées et nommée « LAB Collectivité » (libérante, agile et bienveillante).

Si vous souhaitez en savoir plus sur la promesse employeur de la Ville d'Annemasse : <https://www.calameo.com/read/00441008245ebb27ea483>

Au sein de la Direction de la Tranquillité Publique, les agents recrutés intégreront dans un premier temps les équipes de jour afin de participer pleinement aux missions quotidiennes du service. Ils feront partie du socle de la future brigade motorisée spécialisée que la collectivité souhaite déployer à moyen terme.

Vous êtes notamment chargé de :

Missions générales

- La surveillance générale de la voie publique et des espaces communaux ;
- La prévention et la lutte contre les troubles à la tranquillité publique ;
- La sécurisation des manifestations, événements et rassemblements organisés sur la commune ;
- Les interventions liées aux nuisances sonores, conflits de voisinage et occupations illicites du domaine public ;
- Le contrôle du respect des arrêtés municipaux et de la réglementation en vigueur ;
- La surveillance des commerces, équipements publics et secteurs sensibles ;
- Les missions de police de la route et de verbalisation ;
- Le développement du lien de proximité avec les habitants et les acteurs locaux ;
- La rédaction des écrits professionnels et procédures relevant des compétences de la Police Municipale

Missions spécifiques motocyclistes

- Patrouilles motorisées sur l'ensemble du territoire communal ;
- Surveillance dynamique des axes routiers et zones sensibles ;
- Contrôles routiers et opérations ciblées de sécurité routière ;
- Interventions rapides nécessitant mobilité et réactivité ;
- Participation à l'élaboration et au développement de la future brigade motorisée ;
- Contribution à la définition des procédures et méthodes de travail de l'unité spécialisée.

Organisation du travail

- Horaires de travail (en alternance semaine du matin et semaine d'après-midi)
Semaine du matin : Lundi 07h45-17h45, Mardi à Vendredi 07h45 – 14h00
Semaine d'après-midi : Mardi à Vendredi 13h15 – 19h30, Samedi 08h00-18h00
- Travail certains weekend et jours fériés

Profil recherché

- Vous faites preuve d'une grande disponibilité (notamment en cas de nécessité de service)
- Vous êtes doté de qualités de médiation, de communication, de diplomatie et de discrétion
- Vous possédez le sens du service public, du discernement, et la volonté de mener de véritables actions de prévention
- Vous avez le sens des responsabilités et du travail en équipe
- Vous disposez d'une bonne condition physique
- Vous êtes titulaire du permis A et du permis B

Equipements et moyens

- Poste de police municipal récent (inauguration en septembre 2024)
- 7 VL sérigraphiés, 2 Motos Yamaha Tracer 7 + 2 Yamaha WR 125 X, VTT à assistance électrique
- Moyens radio
- Caméras piétons
- Armement : PSA 9mm + GAIL + PIE T7 + BTD et Tonfas
- Equipements de protection conforme à la réglementation en vigueur
- Cinémomètre, éthylotest
- Logiciels métiers et GVe
- Centre de Supervision Urbain

Conditions de recrutement

- Recrutement par voie statutaire (mutation, détachement ou liste d'aptitude).
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire.
- Indemnité spéciale de fonction et d'engagement : part fixe de 30% + part variable (un fixe mensuel + un versement au mois de juin sous conditions)
- Heures supplémentaires payées ou récupérées
- Prime de fin d'année
- Indemnité de résidence
- Participation employeur éventuelle à la protection sociale complémentaire (600 € annuel maximum)
- Prise en charge de l'adhésion au CNAS (sous conditions)
- Titres restaurant
- 1 séance de GTPI par semaine possible
- 2 h de sport par semaine dans une salle de fitness sur le temps de travail

Ce profil de poste ainsi que les horaires peuvent être amenés à évoluer en fonction des tâches et missions dévolues aux équipes

POSTE A POURVOIR LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE

Date limite de dépôt des candidatures : 4 juillet 2026 (cachet de la poste faisant foi)

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur candidature (CV + lettre de motivation)
par courrier postal : à Monsieur Le Maire

Service des Ressources Humaines - B. P. 530 - 74107 ANNEMASSE CEDEX
ou

Via le site internet <https://www.annemasse.fr> (offres d'emploi)

Possibilité de remboursement forfaitaire des frais de déplacement pour les candidats présélectionnés pour l'entretien résidant hors déplacement